



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 octobre 2000
Français
Original: arabe

Lettre datée du 4 octobre 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Koweït auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à attirer votre attention et celle des membres du Conseil de sécurité sur le fait que le Gouvernement iraquien organise, depuis le 3 octobre 2000, le rassemblement d'environ 500 Iraquiens dans la zone démilitarisée, du côté iraquien, à proximité de la frontière koweïtienne, tentant à l'évidence et ouvertement de créer une situation d'instabilité et un climat de tension dans la zone frontalière. J'appelle votre attention sur les graves dangers que de tels actes et pratiques font planer sur la sécurité et la stabilité dans la région et souhaite vous exposer les faits suivants :

1. Le Koweït n'a aucun doute sur le fait que ce rassemblement planifié et préparé par le Gouvernement iraquien et annoncé depuis un certain temps est mené actuellement par des éléments des services de renseignement et de la police iraquiens qui organisent et assurent le transport de ces Iraquiens vers la région frontalière, installent des tentes à leur intention et leur fournissent divers matériels destinés à leur permettre de faire ce que l'on attend d'eux et de manifester contre le Koweït.

2. Ces manifestants, dont il est évident qu'ils agissent à l'instigation du Gouvernement iraquien, brandissent des pancartes hostiles au Koweït sur lesquelles figurent par exemple les inscriptions suivantes :

« Aujourd'hui le rameau d'olivier, demain les fusils »

« Fuyez le Koweït avant qu'il ne soit trop tard ».

3. Au moment de la rédaction de la présente lettre, 78 violations flagrantes de la souveraineté territoriale et de la sécurité du Koweït avaient été commises par la partie iraquienne dans la zone démilitarisée, soit 18 le 2 octobre 2000 et 60 le 3 octobre 2000.

Le Koweït a pris des mesures de précaution pour défendre ses frontières et oeuvre en coordination avec la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) pour contrer ces agissements et ces pratiques auxquels le Gouvernement iraquien persiste à se livrer en vue de compromettre la sécurité et la stabilité dans la région et de créer un climat de tension qu'il alimente ouvertement. Les intentions belliqueuses du régime iraquien à l'égard du Koweït sont évidentes.

Ce qui est préoccupant, c'est que ce rassemblement organisé par le Gouvernement iraquien à proximité de la frontière ne constitue qu'un élément parmi la série

de menaces lancées contre le Koweït par le Président iraquien et divers hauts responsables du Gouvernement iraquien au cours de ces dernières semaines. Nous avons informé le Conseil de sécurité de la teneur de ces menaces et lui avons exposé les dangers qu'elles constituaient dans nos lettres parues sous les cotes S/2000/791, S/2000/876 et S/2000/918.

Compte tenu de ce qui précède, nous appelons une nouvelle fois le Conseil de sécurité à prendre les responsabilités juridiques et politiques qui lui incombent, à traiter sérieusement ces provocations iraquiennes et à prendre les mesures nécessaires pour garantir le respect par l'Iraq des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Nous appelons en outre le Conseil de sécurité, afin d'étayer la crédibilité du Koweït, à établir les faits sur ces récentes violations commises par l'Iraq en vue de fomentier des crises dans la zone frontalière en chargeant le Secrétariat, par l'entremise du Département des opérations de maintien de la paix, de mener une enquête à ce sujet.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Mohamad A. **Abulhasan**
